

DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ POUR NOS PATIENTS

Version du 01.09.2023

Chère patiente, cher patient

La présente déclaration de confidentialité se réfère aux exigences de la loi suisse sur la protection des données ("LPD" ou "revDSG") applicable, y compris l'ordonnance sur la protection des données ("OLPD" ou "OPD") applicable ainsi que le règlement de base de l'UE sur la protection des données ("RGPD"), le cas échéant. La question de savoir si et dans quelle mesure ces réglementations sont applicables dépend toutefois de chaque cas particulier.

Nous vous expliquons ci-après le traitement de vos données du point de vue de la législation sur la protection des données et vous informons des droits que vous pouvez exercer dans le cadre de la protection des données.

Le terme "données" fait référence aux données personnelles (données de santé, données administratives). "Traitement" désigne toute traitement de vos données (saisie, modification, transmission, conservation, effacement, etc.)

Responsabilités

La Sanacare SA est responsable des traitements de données décrits dans la présente déclaration de confidentialité. Vos données de santé sont traitées en priorité par les collaborateurs de nos cabinets médicaux. Par conséquent, si vous avez des questions sur le contenu de votre dossier médical ou si vous souhaitez obtenir une copie de votre dossier, veuillez-vous adresser directement à votre cabinet médical. Pour toute question relative à la protection des données ou si vous souhaitez faire valoir vos droits dans le cadre de la protection des données, veuillez contacter par écrit notre responsable de la protection des données aux coordonnées ci-dessous.

Sanacare AG
Datenschutz
Schützenstrasse 1
8401 Winterthur
datenschutz@sanacare.ch

Collecte et finalité du traitement des données

La collecte, l'enregistrement, le traitement et l'utilisation ainsi que la conservation de vos données sont effectués en vertu de dispositions légales et servent à la documentation et à la facturation de votre traitement.

La collecte des données est effectuée d'une part par le médecin traitant. D'autre part, d'autres professionnels de la santé auprès desquels vous êtes en traitement nous fournissent également des données (par exemple, les rapports de sortie après une hospitalisation, les rapports des spécialistes).

Seules les données en rapport avec le traitement médical sont traitées dans votre dossier patient. Le dossier du patient comprend les informations personnelles fournies sur le formulaire du patient, telles que son identité, ses coordonnées et ses informations d'assurance, ainsi que les données de santé recueillies dans le cadre du traitement, telles que les antécédents médicaux, les diagnostics, les propositions de traitement et les résultats. Votre dossier peut également contenir des documents

provenant de professionnels et d'institutions de santé, d'assurances, d'autorités et de services officiels. Les prestations et les factures résultant du traitement sont également enregistrées dans votre dossier médical.

Accès aux données et confidentialité

Dans notre système de gestion des dossiers médicaux, l'accès à vos données par les professionnels de la santé autorisés et les auxiliaires des centres médicaux n'est effectué que dans le cadre de votre traitement. Dans le cadre des procédures de certification et de contrôle, nous devons également permettre aux entreprises et aux personnes compétentes, telles que les auditeurs et les inspecteurs, d'accéder aux données personnelles, ce qui peut inclure vos données. Toutes les personnes autorisées à accéder aux données sont tenues de respecter la confidentialité.

Destinataires des données

Nous ne transmettons vos données personnelles, et notamment vos données médicales, à des tiers externes que si la loi le permet ou l'exige, ou si vous avez consenti à la transmission de ces données dans le cadre de votre traitement. Les destinataires de vos données personnelles sont alors, entre autres, d'autres professionnels et institutions de santé, votre caisse d'assurance maladie ou d'autres assurances, la société de recouvrement que nous avons mandatée et les autorités.

- La transmission à votre caisse d'assurance maladie ou à d'autres assureurs a lieu dans le but de facturer les prestations qui vous ont été fournies. Pour vérifier votre obligation légale de prestation, les assureurs sociaux (caisses maladie, assureurs LAA, LAI, LAM) peuvent demander des informations supplémentaires sur votre traitement. Nous sommes légalement tenus de leur fournir ces données. Nous nous limitons aux informations nécessaires à l'enquête. En cas de clarifications par des assureurs ne relevant pas du domaine de la sécurité sociale (par exemple assurances d'indemnités journalières, assurances vie, assurances complémentaires des caisses maladie), nous ne communiquons les données qu'avec votre accord.
- La transmission de vos données de prestations à la société MediData a lieu en vue de l'établissement du décompte de prestations et de la transmission de ce décompte de prestations aux assureurs compétents. Les patients reçoivent une copie de la facture, soit par voie électronique, soit sous forme de document papier, selon leurs préférences. La transmission électronique est protégée via le portail patient MediData. Pour la transmission électronique, votre cabinet a besoin de votre adresse e-mail et de votre numéro de portable (pour SMS PIN). Un petit nombre d'assureurs n'acceptent pas la facturation directe par les prestataires. Dans ces cas, la facturation est adressée aux patients.
- La transmission des données nécessaires concernant les patients et les factures à la société de recouvrement n'a lieu qu'à des fins de recouvrement (encaissement de créances financières échues). Dans ce cadre, nous ne transmettons aucune donnée médicale.
- La transmission aux autorités cantonales et nationales (par exemple, le service médical cantonal, les départements de la santé, etc.) n'a lieu que sur la base d'obligations et d'exigences légales en matière d'information.
- De même, des données peuvent être transmises à des tiers pour des études. Dans ce cas, la transmission se fait uniquement de manière anonyme et si vous avez accepté de participer à une étude.

Communication

Pour communiquer avec vous et échanger des données, nous utilisons divers moyens de communication, tels que le téléphone, le téléphone portable, les SMS, le courrier postal ou le courrier électronique. Comme vos données sont des données personnelles sensibles, nous attachons une grande importance à la sécurité de la communication. Diverses mesures techniques et organisationnelles sont mises en œuvre pour protéger vos données et garantir leur confidentialité. Par exemple, l'envoi de vos données par e-mail est uniquement crypté (HIN). En ce qui concerne la communication par SMS, nous attirons également votre attention sur le fait que, selon l'enregistrement, le message peut apparaître simultanément sur plusieurs appareils mobiles (par exemple, un téléphone mobile et une tablette). Dans la mesure où ces appareils sont utilisés par plusieurs utilisateurs, par exemple des membres de la famille, il n'est pas exclu que les messages

puissent être lus. Si vous avez des préférences en matière de communication ou si vous souhaitez explicitement que nous n'utilisions pas un canal, veuillez en informer votre cabinet médical.

Vos droits

Révocation de votre consentement

Si vous avez donné votre consentement explicite à un traitement de données, vous pouvez à tout moment révoquer votre consentement pour l'avenir. De même, vous pouvez à tout moment révoquer ou modifier vos choix de communication.

La révocation d'un consentement doit être effectuée par écrit. La légalité du traitement des données effectué jusqu'à la révocation n'est pas affectée par la révocation.

Information, consultation et restitution

Dans le cadre des dispositions légales en vigueur, vous avez à tout moment le droit de demander gratuitement des informations sur l'origine, les destinataires et la finalité du traitement de vos données personnelles enregistrées. Vous avez également le droit de consulter votre dossier médical et/ou d'en obtenir une copie. L'établissement d'une copie de votre dossier est en principe gratuit. Dans des cas exceptionnels, lorsque le travail est particulièrement important, des frais peuvent vous être facturés. Ces frais vous seront communiqués au préalable.

Pour faire usage de votre droit d'accès, vous pouvez vous adresser à votre cabinet médical. Pour des raisons de protection des données, la remise de votre dossier médical ne se fait qu'après une identification claire (présenter une carte d'identité ou un passeport). Cela vaut également pour les représentants légaux et les personnes mandatées, qui doivent en outre présenter leur procuration. Une fois l'identification réussie, votre dossier médical vous sera remis en main propre au cabinet ou vous sera envoyé par courrier.

Les informations provenant de tiers, dont la confidentialité présente un intérêt public ou privé, ainsi que les notes privées du professionnel de la santé, sont exclus de consultation et de divulgation, à condition qu'il n'y ait aucun lien avec votre traitement. Le délai légal pour la remise de la copie du dossier médical est de 30 jours.

Droit au transfert des données

Vous avez le droit de vous faire remettre ou de faire remettre à un tiers les données que nous traitons de manière automatisée ou numérique, dans un format courant et lisible par machine. Cela s'applique notamment à la transmission de données médicales à un professionnel ou à une institution de santé de votre choix. Si vous demandez le transfert direct des données à un autre responsable, cela ne se fera que dans la mesure où cela est techniquement possible.

Rectification des informations

Si vous constatez ou estimez que des données traitées à votre sujet sont inexactes ou incomplètes, vous pouvez le signaler à votre cabinet médical. Nous examinerons votre demande de rectification et, le cas échéant, nous y donnerons suite.

Conservation et suppression

Nous sommes tenus de conserver vos données dans le cadre des délais légaux (lois cantonales sur la santé, lois spéciales). Ce délai de conservation est de 10 à 20 ans à compter du dernier traitement/de la dernière inscription au dossier, selon le canton (l'emplacement du cabinet est déterminant). Comme nous devons en outre tenir compte du délai de prescription de 20 ans pour les dommages corporels, nous conservons vos dossiers pendant 20 ans. Dans certains cas, des délais de conservation différents, généralement supérieurs à 20 ans, peuvent s'appliquer à des situations spécifiques. À l'expiration des délais légaux, votre dossier patient est supprimé ou détruit sans que vous en soyez informé au préalable. En cas de besoin, il est de votre responsabilité de contacter votre cabinet médical en temps utile pour demander à récupérer vos données avant leur suppression/destruction. Veuillez noter que nous ne pouvons en aucun cas supprimer vos données avant l'expiration de l'obligation légale de conservation. Même si vous en faites explicitement la demande. Cela vaut pour les éventuelles demandes d'effacement de l'ensemble des dossiers ainsi que pour les entrées individuelles. La suppression de données erronées fait bien entendu exception à cette règle.

Protection de vos données

Nous prenons des mesures de sécurité appropriées pour préserver la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de vos données, pour les protéger contre les traitements non autorisés ou illégaux et pour contrer les risques de perte, de modification accidentelle, de divulgation ou d'accès non autorisé. Les mesures de sécurité peuvent inclure, par exemple, des mesures telles que le cryptage et la pseudoanonymisation des données, la journalisation, les restrictions d'accès, l'enregistrement de copies de sauvegarde, les instructions données à nos collaborateurs, les accords de confidentialité, les contrôles d'accès et d'entrée, les contrôles des supports personnels, l'authentification des personnes autorisées à accéder aux données, les contrôles de communication et de stockage. Lorsque des tiers traitent vos données en notre nom, nous leur demandons de prendre des mesures de sécurité appropriées.